

■ **Le Lion d'Or, Gygi Georgette & Graber Michel**, à Buttes, société en nom collectif, exploitation d'un café-restaurant. (FOSC du 13.02.2002, p. 8). Gygi Georgette n'est plus associée. La société est dissoute et radiée. L'associé Graber Michel reste chargé de l'actif et du passif de la société, au sens de l'article 579 CO, dont il continue les affaires sous la raison individuelle 'Le Lion d'Or, Graber Michel', à Buttes.
Journal no 956 du 11.04.2003
(00955368 / CH-645.4.095.625-7)